

30 août 2011

11.412

Question Damien Humbert-Droz**Petits jobs d'été?**

Il a été constaté cet été que des équipes forestières de l'Etat exécutaient des travaux pour des tiers durant leurs vacances. Ces travaux d'importance moyenne nécessitaient en plus l'utilisation de véhicules qui sont de la propriété du canton. Cette pratique est-elle courante et tolérée? Les heures des machines sont-elles payées et si oui, à quel tarif? Ces employés avaient-ils l'autorisation de leur employeur pour exécuter ces travaux?